



DÉPARTEMENT de la
Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 16 novembre 2023

DATE DE CONVOCATION

10 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **seize novembre** à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents :

M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE ([pouvoir de M. Martial PARIZOT](#)), M. Jean-Luc AUCLAIR ([pouvoir de M. Dominique CHOPPIN](#)), M. Benjamin BONIN ([suppléant de M. François BIGEARD](#)), M. Daniel CHETTA, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE ([pouvoir de Mme Maryline GRANDIOWSKY](#)), M. Jean-Marc FRELIH, M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. Paul MURANO ([pouvoir de M. Olivier GAUTHRON](#)), M. Bernard NAVILLON, Mme Monique PINGET, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN ([pouvoir de Mme Sylvie CHASTRUSSE](#)), M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU ([pouvoir de M. Martial MATHIRON](#)), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents :

Mme Nathalie ANDREOLETTI, Mme Bernadette BERGER ([suppléante de M. Martial PARIZOT](#)), M. François BIGEARD ([suppléé par M. Benjamin BONIN](#)), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE ([pouvoir à M. Jean-Emmanuel ROLLIN](#)), M. Dominique CHOPPIN ([pouvoir à M. Jean-Luc AUCLAIR](#)), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Jean-Marie FERREUX ([suppléé par Mme Laurence SCHERRER](#)), M. Olivier GAUTHRON ([pouvoir à M. Paul MURANO](#)), Mme Maryline GRANDIOWSKY ([pouvoir à Mme Marie-Paule FONTAINE](#)), M. Martial MATHIRON ([pouvoir à M. Jérôme THÉVENEAU](#)), Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT ([pouvoir à M. Guy MORELLE](#)), Mme Laurence SCHERRER ([suppléante de M. Jean-Marie FERREUX](#)).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent DANCOURT, 4ème Vice-président délégué à l'Aménagement du Territoire, à la Mobilité, aux Transports et à la Transition énergétique.

16/11/2023/05

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	25
VOTANTS :	31

Objet : Groupement de commandes en vue de la passation du marché public relatif à la fourniture et la livraison de produits d'entretien

Vu, le Code de la Commande Publique,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Plusieurs communes ont fait le souhait d'adhérer au groupement de commande relatif au marché public ayant pour objet la fourniture et la livraison de produits d'entretien.

Conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la Commande Publique, il est rappelé l'intérêt de se regrouper afin de rationaliser le coût de ce type de prestations.

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, les communes de Bessey-lès-Cîteaux, Izier et Thorey-en-Plaine, s'unissent pour constituer un groupement de commande pour la recherche de fournisseurs pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Le marché est composé de deux lots, les membres du groupement de commandes peuvent adhérer à un ou plusieurs lots.

Il est proposé de faire porter la coordination du groupement de commandes afférent à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, qui mènera à bien la procédure jusqu'à la signature du marché.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **par** :

- 30 voix **POUR**,
- 01 voix **CONTRE** (M. Jean-Marc FRELIH),
- **APPROUVE** l'acte constitutif du groupement de commande pour la recherche de fournisseurs pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien,
- **APPROUVE** la proposition de coordination dudit groupement de commandes par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer la convention de groupement de commandes pour la recherche de fournisseurs pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 16 novembre 2023

Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER